



Mille histoires,
une communauté

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PP-078

Afin de permettre la construction d'un bâtiment multifamilial de trois étages comprenant huit logements pour le 4801, boulevard Henri-Bourassa, soit le lot 1 845 386 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 4 mai 2026, le premier projet de résolution PP-078 en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.


QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MERCREDI 27 MAI 2026, À 18 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SITUÉE AU 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

LES LIEUX SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU 4243, RUE DE CHARLEROI.

QU'au cours de cette assemblée, le premier projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.


Ce premier projet de résolution vise la zone décrite ci-dessous :






**MTL
NORD**
Mille histoires,
une communauté

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX
FINS DE CONSULTATION**



**PPCMOI
PP-078**

0 50 m



QUE ce premier projet de résolution peut être consulté au Bureau Accès Montréal au 4243, rue de Charlevoix, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 45.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 6 mai 2026